

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ALMERIA LE 29 JUIN 2005

Lieu : club de Mar

Le quorum est atteint

Voir liste des participants en fin de document.

1- Adoption du procès verbal de l'AG 2004 qui s'est déroulée à Hammamet. Adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral du président (rapport joint)

Le président lit son rapport moral et ouvre la discussion en particulier sur la faible participation en voile aux Jeux Med qui peut entraîner une très mauvaise image de la voile dans une période où le CIO veut incorporer de nouveaux sports. En examinant la participation, il apparaît que tous les pays de la rive nord n'ont pas envoyé d'équipe complète, que ceux de la rive sud n'ont pas pu participer car leurs coureurs ne remplissaient pas les critères imposés par leur ministère respectif. (à l'exception de l'Algérie où la fédération à, de son propre chef, décliné l'invitation ne s'estimant pas prête).

L'ensemble des participants souligne l'importance des Jeux Med pour le développement de la voile dans tous les pays, en particulier pour ceux qui sont en phase de développement et souhaite que l'UMV montre sa volonté d'augmenter la participation pour les prochains Jeux. Il est souhaitable aussi de mieux coordonner le calendrier pour éviter des chevauchements durant la période des Jeux Med. Il est décidé que le président de l'UMV doit prendre contact avec les organismes suivant pour souligner la volonté des fédérations méditerranéennes d'augmenter de façon sensible la participation aux prochains Jeux Med qui se dérouleront en Italie.

- COJM italien pour 2009
- CIJM
- CIO
- CNO de chaque pays et selon les cas, les ministères des sports (en fonction de l'avis de chaque fédération qui pourra au besoin effectuer elle-même cette démarche ou transmettre le courrier de l'UMV).

### 3- Rapport financier

Le trésorier, *George Siainis*, donne son rapport. Ce dernier est approuvé à l'unanimité. Il est proposé que le comité exécutif étudie la possibilité d'une cotisation qui serait composée d'une partie fixe et d'une partie modulable en fonction de l'importance des fédérations. (Voir rapport joint).

### 4-Point sur nos actions

- *H. Sanhaji* (Maroc) donne les détails sur la régata prévue à Agadir à la fin de l'année (26 décembre au 31 décembre 2005). Il apparaît que le coût est important (de l'ordre de 390 euros plus transport). *C. Nouira* (Tunisie) propose que ce type d'épreuve soit sponsorisé sur le plan national et que les participants n'aient que le transport à payer. L'UMV demandera à chaque pays s'il peut s'engager pour participer à l'épreuve d'Agadir. *J-P. Champion* doit contacter le Club Med.

- Voile classique : la Bodrum Cup est reconduite pour 2005 avec le label UMV.

- Offshore : épreuves retenues avec le label UMV :

- Carthagène - Marseille (GPA)
- Route d'Elisa - Liban - Carthagène
- Tetouan -Fuengirola 22 - 28 juillet 2005

Pour 2006

- Voile classique (latine) : Tunisie - Kerkennah

- Med Race (Tunisie)

- Coupe du Trône (Maroc, 31 août - 7 septembre)

### 5- Règlement intérieur

*M. Barbier* propose les points suivants

a) Délai de dépôt de candidature pour les élections au Comité Exécutif fixé à un mois.

b) Le secrétaire est chargé de l'organisation pratique du décompte des voix lors des élections du Comité Exécutif avec le concours de deux autres personnes ne participant pas au vote.

c) Election du Président par l'Assemblée Générale

- Si un ou deux candidats

Majorité simple des suffrages exprimés

- Si plus de deux candidats

1<sup>er</sup> tour : si pas de majorité simple des suffrages exprimés pour un candidat, nécessité d'un 2<sup>ème</sup> tour avec les deux candidats les mieux placés (voir cas précédent).

- En cas d'égalité de voix, l'avantage est donné au candidat le plus âgé.

d) Participation féminine au Comité Exécutif

Le nombre minimum de membres féminins est fixé à 20% du nombre de membres du Comité Exécutif arrondi au chiffre inférieur.

e) Représentant d'un pays

Le représentant d'un pays autorisé à voter doit être désigné par écrit par le Président ou le Secrétaire Général de l'Autorité Nationale qu'il représente.

f) Procuration

Les procurations doivent être nominatives et signées par le Président ou Secrétaire Général de la Fédération qui se fait représenter.

Ce texte est approuvé à l'unanimité.

6- Questions diverses

a- Candidature du Liban à l'UMV

Acceptée à l'unanimité

b- Prochaine réunion de l'Assemblée Générale en 2006 : Chypre, dates à préciser

c- Reconnaissance auprès de l'ISAF

Un courrier a été envoyé par le Président, J-P. Champion au président de l'ISAF. Il est décidé que chaque pays de l'UMV enverra une soumission à l'ISAF avant le 1<sup>er</sup> août sur ce sujet. (G. Lauro et M. Barbier doivent préparer le texte).

7- Election du comité exécutif

Avant de procéder à l'élection, Rafael Gonzalez (Espagne) remercie les participants au nom de la fédération espagnole et de son président G. Pombo.

Les candidats sont les suivants :

Président : C. Nouira (Tunisie)

Vice Président : J-P Champion (France)

Trésorier : G. Siainis (Grèce)

Membres : G. Lauro (Italie), A. Zantis (Chypre), U Oruz (Turquie), H. L'Boukili (Maroc)

Avant le début de l'élection, les candidats de Chypre et de la Turquie retirent leur candidature. Le nouvel exécutif a été élu à l'unanimité. C. Nouira, nouveau président, remercie les participants pour son élection et les assure de son plein engagement pour les questions à venir.

Fin de la séance à 14h00

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
ALMERIA LE 29 JUIN 2005

PARTICIPANTS

Algérie : R. Haba  
Chypre : A. Zantis  
Espagne: R. Gonzalez  
France: JP Champion  
Grèce : G. Siainis  
Italie : G. Bussati  
Maroc : H. Sanhadji  
Tunisie : C. Noura  
Turquie : U. Oruz  
Monaco : procuration à JP Champion

M. Barbier, secrétaire général

Observateurs :  
A. Adamopoulos (Grèce)  
G. Lauro (Italie)  
P. Kontides (Chypre)